



COMMISSION des COMPETITIONS SENIORS



Réunion du : Réunion du 12 juin 2026

Président : M. Jean-Luc BERNARD

Présents : MM. Denis LAMORILLE – Marc TINCHON – Pascal WATEL

Objet de la réunion :

La Commission des Compétitions Seniors s'est réunie afin de valider les accessions en Régional 3 (R3) des clubs du District Artois ayant terminé à la première et à la deuxième place de leurs groupes respectifs de D1 à l'issue de la saison 2025/2026.

Après examen des classements officiels et conformément aux règlements en vigueur, la Commission valide l'accèsion en Régional 3 des clubs suivants :

Labeuvrière ES.1 - 500135

Annezin US.1 - 514213

Vimy US.2 - 500942

Maroeuil AS.1 - 525577

La Commission constate que ces quatre clubs ont terminé premiers ou deuxièmes de leurs groupes respectifs et sont donc éligibles à l'accèsion, puisqu'aucune autre décision disciplinaire ou juridique n'est en cours les concernant.

En conséquence, la Commission transmet officiellement à la Commission Régionale des Compétitions la validation de ces accessions en Régional 3 pour la saison 2026/2027.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements Généraux du District).

**Le Président de la Commission,
Jean-Luc BERNARD.**

**Le Secrétaire Général,
Denis LAMORILLE.**